

Commune de POUILLY
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 février 2019

Membres afférents au C.M. : 15 – Membres en exercice : 11 – Membres présents : 10
Date de la convocation : 21/02/2019 – Date affichage : 01/03/2019

L'an deux mil dix-neuf et le mercredi 27 février à 20h30, le conseil municipal, régulièrement convoqué le vingt-et un février deux mil dix-neuf, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marilynne WEBERT, Maire.

Présents: Joseph AGOZZINO, Bernard GRANDIDIER, Elisabeth HAY, Marilynne WEBERT, Marcel STEMART, Jean-Philippe MARULIER, Marie-Laure REYNERT, Jean-François WEISSE, Éric WILHELM, Régis ZARDET

Absente non excusée : Dominique FREDERIC

Secrétaires de séance : Noémie VILLER et Marcel STEMART

269. (7.5) Eglise : autorisation de demande de subvention DETR

Rapporteur : Marilynne WEBERT

Dans la continuité de la requalification du cœur village et de la place Mère l'Eglise, des travaux de réfection de l'Eglise prévus de longue date seront proposés à l'inscription au Budget Primitif 2019. Ces travaux porteront sur :

- la rénovation de la toiture avec remplacement des parties abîmées de la charpente, de la zinguerie et de toute la couverture tuiles ainsi que l'isolation du grenier,
- le changement des battants de cloches qui sont très usés et « glacés » et risquent d'abîmer ces dernières ;
- le ravalement de la façade.

L'ensemble de ces travaux s'élèvent à **78 172.80€ HT** (93 807.36 € TTC).

Le Conseil de Fabrique s'est engagé à financer une partie des travaux (participation sous forme de dons) à hauteur de 6 000€.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Mme le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. La répartition du financement s'effectuerait alors suivant le tableau ci-dessous :

Financement	Montant HT	%
Subvention DETR	46 903.68€	60
Conseil de fabrique	6 000.00€	7.68
Autofinancement	25 269.12€	32.32
Total	78 172.80€	100

La Commune ayant obtenu une participation de la Région pour le financement des travaux de requalification de la Place Mère l'Eglise, le surplus de l'emprunt effectué à l'occasion de ces travaux viendra abonder la part d'autofinancement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

ACCEPTE de solliciter une subvention dans le cadre de la DETR auprès des services de l'état pour le projet de réfection de l'Eglise et donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour la signature des documents afférents à ce dossier

Vote : 10 Pour ; 0 contre ; 0 abstention

Pour extrait conforme,
Le Maire : Marilynne WEBERT

Séance du 27 février 2019

Membres afférents au C.M. : 15 – Membres en exercice : 11 – Membres présents : 10

Date de la convocation : 21/02/2019 – Date d'affichage : 01/03/2019

L'an deux mil dix-neuf et le mercredi 27 février à 20h30, le conseil municipal, régulièrement convoqué le vingt-et un février deux mil dix-neuf, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marilyne WEBERT, Maire.

Présents : Joseph AGOZZINO, Bernard GRANDIDIER, Elisabeth HAY, Marilyne WEBERT, Marcel STEMART, Jean-Philippe MARULIER, Marie-Laure REYNERT, Jean-François WEISSE, Éric WILHELM, Régis ZARDET

Absente non excusée : Dominique FREDERIC

Secrétaires de séance : Noémie VILLER et Marcel STEMART

270. (7.10) Mise à disposition du Hall des Sports

Rapporteur : Marilyne WEBERT

- **Subvention Drag'On Roads :**

Madame le Maire expose que l'association Drag'On Roads a été créée par deux amies souhaitant participer au Rallye Aïcha des Gazelles en voiture électrique. Afin de financer ce projet, la vice-présidente de l'association, habitante de la commune, avait sollicité une subvention auprès de la mairie.

Considérant que le projet a plutôt un caractère personnel, le conseil municipal avait décidé de ne pas participer financièrement.

Mais ce projet s'inscrivant néanmoins dans une démarche environnementale et étant porté par une habitante de la commune, il est proposé au Conseil Municipal d'accepter la mise à disposition gracieuse du Hall des Sports pour l'organisation d'un tournoi de Futsal le dimanche 3 mars 2019 dans le but de récolter les fonds nécessaires à son financement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Autorise la mise à disposition gracieuse du Hall des Sports à l'association Drag'on Roads pour l'organisation d'un tournoi de Futsal le 3 mars 2019 afin de financer son projet de participation au Rallye Aïcha des Gazelles.

Vote : 10 Pour ; 0 contre ; 0 abstention

- **Projet du Tennis Club : "Tennis, Sport, Santé"**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que l'Association Tennis Club de Pouilly a posé sa candidature sur le projet « Tennis, Sport, Santé » initié par le Comité de Moselle de Tennis.

L'objectif de ce programme est de proposer à des patients en longue maladie (*Cancer, Cardiaque, ..., Obésité*) de pouvoir bénéficier d'une activité sportive pendant leur période de convalescence.

Afin de mettre en place ce projet et d'entériner la participation de Mme Amélie KLEIN, qui possède les agréments nécessaires à l'encadrement et la coordination des activités, et dans le cadre de la « convention de partenariat pour la pratique du Tennis à Fleury et à Pouilly » signée le 06 février 2016, un avis favorable doit être émis.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à émettre cet accord de principe ainsi que de mettre à disposition gracieusement le Hall des Sports pour l'exercice de cette activité qui aurait lieu le mardi matin de 10h à 11h30 et de l'autoriser à signer tous les documents qui seraient nécessaires pour mettre en œuvre ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Autorise Madame le Maire à émettre un accord de principe et à signer tous documents afférents à ce projet ;

Accepte la mise à disposition gracieuse du Hall des Sports pour cette activité.

Vote : 10 Pour ; 0 contre ; 0 abstention

Pour extrait conforme,

Le Maire : Marilyne WEBERT

Commune de POUILLY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 février 2019

Membres afférents au C.M. : 15 – Membres en exercice : 11 – Membres présents : 10

Date de la convocation : 21/02/2019 – Date affichage : 01/03/2019

L'an deux mil dix-neuf et le mercredi 27 février à 20h30, le conseil municipal, régulièrement convoqué le vingt-et un février deux mil dix-neuf, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marilyne WEBERT, Maire.

Présents : Joseph AGOZZINO, Bernard GRANDIDIER, Elisabeth HAY, Marilynne WEBERT, Marcel STEMART, Jean-Philippe MARULIER, Marie-Laure REYNERT, Jean-François WEISSE, Éric WILHELM, Régis ZARDET

Absente non excusée : Dominique FREDERIC

Secrétaires de séance : Noémie VILLER et Marcel STEMART

271. (1.7) Metz Métropole : adhésion aux groupements de commandes existants

Rapporteur : Marilynne WEBERT

Metz Métropole propose à ses communes membres d'adhérer à ses groupements de commandes existants.

Certains de ces groupements pouvant être intéressants pour la commune, Madame le Maire demande au Conseil de l'autoriser à y adhérer selon les besoins qui se feraient sentir et les avantages financiers qui pourraient en résulter.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise Madame le Maire à adhérer aux groupements de commandes de Metz Métropole qui lui sembleraient intéressants et à signer tous les documents y afférents.

Vote : 10 Pour ; 0 contre ; 0 abstention

Pour extrait conforme,

Le Maire : Marilynne WEBERT

Points divers.

Madame le Maire informe les conseillers :

- Camille DJUROVIC, Responsable du Centre d'information Europe Direct, organise une réunion sur les élections Européennes du 26 mai en mairie le 25 avril à 18h.
- Le béton désactivé place Mère l'Église étant achevé, il convient de le protéger des véhicules durant une quinzaine de jours afin qu'il sèche sans impact ou dégradation. Les barrières de protection seront maintenues durant toute cette période.
- Rencontre avec l'association de Metz, « The Company » DERACINEMO qui organise des spectacles (*ex. : Festival Hop Hop Hop*). Après une visite de Pouilly, l'association propose sa participation à l'occasion de nos manifestations.
- Une opération de sondage du sol du futur terrain de tennis a été effectué au Pré Marcohé.
- Rappel de la réunion fibre le 7 mars à 18h.

Le 1^{er} Adjoint informe les conseillers :

- CAR'O Pizza sera à nouveau présent place Mère l'Église le lundi soir à compter du 11 Mars.
- Une plaque gravée commémorative sera apposée sur le mur de l'église derrière le monument aux morts.
- La haie situé rue Nationale en face de la place Mère l'Église a été enlevée par les employés communaux.
- Des portes-jardinières seront déposés rue Nationale côté impair sur des espaces interdits au stationnement.